

Liste d'aptitude direction d'école :

32 candidats dont 21 entretiens, les autres étant exemptés du fait de leur statut de faisant fonction. 3 collègues n'ont pas été retenus suite aux commissions d'entretien.

Sont inscrits sur liste d'aptitude : ALADENISE Cécile, AUJARD Lucie, BEAU Frédéric, BENOIT Loïc, BRIALIX Annaïck, CAMUS Mélanie, CARROT Stéphanie, CHASSAING Claire, CLEMENT Sandra, DEBRECZENI Annabel, FRANGE Frédéric, GAUTIER Maryline, JOSEPH Nathalie, LADENISE Florence, LIONNET Thérèse, LOUET Claire, MAILLET Sylvie, MAYET Sabrina, MERIOT Claude, MEVEL Caroline, MOULIN-VIRARD Nathalie, MOURE Elisabeth, MULOT Patrice, PAILLARD Christine, PAILLOT Mélanie, PROUST Corinne, RIVEREAU Katia, TROCHET-RICHARD Angéline, VEUJOZ Michèle.

Sont réinscrits de plein droit jusqu'à la rentrée scolaire 2012/2013 comprise :

Advenier Sylvie , Arnaud Philippe, Aufrère Alain, Blaise Brigitte, Blondet Sylvie, Bosc Angélique, Carpentier Agnès, Duveau Jean-Christophe, Feillet Gwenaëlle, Guillard Bruno, Hesbois Françoise, Lhuillier-Renaux Colette, Malassenet Aurélie, Pascaud Philippe, Pineau Céline, Robin Sylviane, Robles Fanny, Villemonais Céline.

Sont réinscrits de plein droit jusqu'à la rentrée scolaire 2013-2014 comprise :

Arsal Christine, Auger Karen, Bernard Caroline, Blanchet Sonia, Caillaut Sébastien, Favre Luc, Floquet Franck, Fortat-Ledoux Estelle, Gillard Murielle, Goudy Véronique, Loubet Malika, Massias Florence (Mézières-en-Brenne), Massias Florence (Châteauroux), Lemaire Mayalen.

CAPA SH :

3 départs en stage : 2 maîtres D et 1 maître F.

Maître D : Souquet Alexandre, Gerbaut Lydie.

Liste supplémentaire 1 : Estelle Mardhel (si elle opte pour le D), 2 : Caroline Meurot-Courrier.

Sur les postes D : 45 postes D et 20 postes vacants. 2 retours de stage en 2012 en option D

Maître F :

Pierre Furgerot.

Sur les postes F : 47,5 postes option F et 12 postes vacants. 4 retours de stage mais 4 départs en retraite.

Formation :

Pas d'appel à candidature pour la direction d'établissements spécialisés ou psychologue scolaire.

Entretiens de carrière :

Quelques entretiens ont été menés à titre expérimental l'an passé.

À venir : 2 types d'entretiens :

- Pour les personnels à 20 ans de carrière. Entretiens menés par les IEN. Pour envisager les perspectives de carrière.
- Pour les personnels après de 2 ans d'ancienneté. Pour évaluer l'entrée dans le métier, le ressenti.

Puis un relevé de conclusion sera établi par l'IEN dont un exemplaire sera remis à l'intéressé. Ce document ne sera pas mis dans le dossier de l'enseignant.

Ces entretiens de carrière se feront uniquement sur la base du volontariat des collègues et non à la demande de la hiérarchie.

Jour de carence :

La circulaire fonction publique a été publiée le 24 février 2012 avec un effet rétroactif à compter du premier janvier 2012. Mais la circulaire propre à l'Education Nationale sur le jour de carence n'est pas encore parue, il nous manque donc un cadrage clair. Lorsque cette circulaire sera parue, une réunion est prévue entre l'administration et les organisations syndicales afin de définir un cadre précis pour tous les collègues.

Pour l'instant, nous pouvons dire que :

Le jour de carence dans le cadre d'une demande d'autorisation d'absence pour congé maladie (maladie effective ou demande d'autorisation d'absence pour rendez vous médical) s'applique à compter du 1^{er} janvier 2012.

Le jour de carence ne s'applique pas pour les CLM, CLD, accident de travail, congé maternité, paternité, adoption.

C'est une journée sans traitement, pas un jour de carence, ce qui veut dire que cette journée compte dans l'AGS mais elle sera sans traitement.

Une demande d'autorisation d'absence pour un rendez vous médical comptera comme un arrêt maladie donc fera l'objet du fameux jour de carence.

SNUipp